Image not found or type unknown

Dénoncer une fraude suite au chomage partiel

Par **MOFINA CHARLES**, le **16/01/2021** à **13:57**

Bonjour

je viens denoncer mon employeur pour fraude , pour votre information , mon employeur se nomme Les Cars Suzanne , 4 avenue winston churchull à villeneuve st Georges. Depuis que nous sommes au chomage partiel suite la Covid 19 , l'employeur nous fait travailler à temps complet et payé en partiel, sur 119 Salariés de l'entreprise , certains sont payés avec les heures supplémentaires et pendant que certains se retrouvent avec des paies misérables , un exemple sur 88 Chauffeurs , 30 sont payés entre 2000 euros et 2500 euros et les reste sont payés entre 900 euros et 1350 euros , les primes des weekends ne sont plus payées . Nos RC sont negociés discrètement avec le salarié et payé à 50 pourcent. Le Directeur d'exploitation soit disant qu'il était au chomage partiel , celui ci a travaillé tout les jours à temps complét mais non déclaré. Les chauffeurs roulaient avec des cartes conducteurs du Directeur d'exploitation pour éviter de les déclarer, et si un de chauffeur réfusé ,il était ménacé. Des transactions bizarre entre la Direction et certains employés. pour cloturer , le partage du travail en partiel ne pas bien reparti , l'injustice, la discrimination qui regnent dans cette entreprise , nous avons eu une tentative de suicide d'un collègue qui a voulu s'imoler à cause de cette injustice. Il nous font croire que la société a des difficultés , au contraire elle s'en met plein dans les poches ; JE VOUS DEMANDE DE PASSER FAIRE UN CONTROLE S' IL VOUS PLAIT

Trop de souffrance

Merci et bonne journnée

Par **P.M.**, le **16/01/2021** à **15:43**

Bonjour,

Ce serait plus efficace de signaler cela à l'URSSAF, à l'Inspection du Travail et/ou à la DIRECCTE...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés